

La commission d'enquête débute dans le désordre et le soupçon

KAZAKHGATE Delpérée (CDH) lâche la présidence, qui échoit à Van der Maelen (SP.A)

► Des experts vont examiner les potentiels conflits d'intérêts, qui pourraient rattraper des députés-membres.

► Les travaux devraient débiter le 11 janvier.

La lumière jaillira-t-elle du désordre ? C'est tout le mal que l'on souhaite à la commission d'enquête parlementaire sur le Kazakhgate qui tente péniblement de se mettre au travail. Tous se retrouveront le 11 janvier pour ce que les députés appellent « *un vrai départ* ». En attendant, on a eu droit au retrait de la présidence de Francis Delpérée, après moult péripéties et autant de règlements de compte (en partie internes au CDH : lire ci-contre). Et l'on redoute les conclusions des « experts » auxquels les commissaires font eux-mêmes appel afin de déterminer dans quelle mesure les uns et les autres (une dizaine sur dix-sept...) pourraient être rattrapés par un « conflit d'intérêts » ayant trait à leur rôle jadis, en 2011, dans toute cette affaire Kazakhgate-Chodiev-De Decker.

Les uns ont signé à l'époque le texte de loi incriminé sur la transaction financière en matière pénale (la fameuse loi dont aurait pu tirer bénéfice Chodiev) ; les autres, ou les mêmes, ont pris part au vote ; certains faisaient partie du comité ministériel restreint (il y en a qui pensent ici très fort à Vincent Van Quickenborne) au sein du gouvernement fédéral (d'Yves Leterme) en affaires courantes ; d'autres (Francis Delpérée, en l'occurrence) ont été entendus par les enquêteurs... Les conclusions des experts, qui seront connues

avant le 11 janvier, pourraient faire jurisprudence à la Chambre.

En fait de « désordre », les (des) choses se mettent tout de même doucement en place, il faut le noter. En deux temps.

Le premier : Francis Delpérée, sous la pression de la N-VA, des verts, d'à peu près tout le monde, y compris au sein de son propre parti (où Catherine Fonck, cheffe de groupe à la Chambre n'a pas été tendre), a dû se rendre à l'évidence. Le fait qu'il ait été entendu (une info du *Soir*) par les enquêteurs dans cette affaire, en 2015, à titre de témoin extérieur (le sénateur de l'époque avait été l'un des premiers à critiquer le projet de loi sur la transaction financière), lui a été fatal, cela alors qu'on lui avait reproché déjà sa présumée proximité avec l'Ordre de Malte, qui aurait pu avoir un rôle dans la saga. Bref, le député et constitutionnaliste centriste-humaniste, la mort dans l'âme, a laissé filer la place tant convoitée, maintenant cependant son siège de commissaire, l'unique attribué au CDH, ce qui, du même coup, a permis à un autre parti de s'emparer de la présidence. Ce sera le SP.A...

C'est le deuxième temps dont nous parlions : selon les règles à la Chambre relatives à la dévolution des présidences, le SP.A hérite de celle-ci, sur le Kazakhgate. Il y a eu consensus à cet égard jeudi, lors de la réunion du « bureau » de la commission. Le député Dirk Van der Maelen s'y colle, avec plaisir : la mission est considérable, on touche à de pos-

sibles trafics d'influence au cœur de l'Etat, voire au vote d'une loi expressément pour servir les intérêts d'un sulfureux oligarque. Un « scandale d'Etat ». A suivre. Pour autant que les commissaires puissent un jour se mettre au travail. ■

DAVID COPPI

ANALYSE

Quand le CDH se tire une balle dans le pied

Le moins que l'on puisse écrire est que « l'affaire Delpérée » a mis de l'ambiance au CDH. Certains se lâchent. A commencer par l'intéressé : « *Je constate que la cheffe du groupe politique dont je relève à la Chambre (Catherine Fonck, NDLR) a mis en doute ma capacité à exercer une telle présidence.* » Joëlle Milquet, renchérit sur Facebook : « *Francis Delpérée aura hélas pu apprécier ce que la solidarité signifie pour certains collègues proches...* »

Catherine Fonck est bien pointée du doigt, par différents députés aussi. Elle qui avait déclaré mercredi soir à la RTBF : « *Quand on n'a pas la confiance d'une commission, on ne la préside pas.* » Elle est même soupçonnée par certains d'avoir alimenté la polémique anti-Delpérée en informant quelques médias (flamands) lorsque les critiques contre lui ont débuté - N-VA et VLD ne voulaient pas de lui pour présider la commission d'enquête. Voilà qui laissera des traces en interne... A l'heure où le parti dégringole dans les sondages, certains règlements de compte seraient donc à l'œuvre. Il est ainsi des centristes

wallons qui n'ont pas apprécié que Catherine Fonck se mêle, en bureau politique, de la polémique sur le cumul/décumul des mandats. Il nous revient aussi que Fonck et Delpérée seraient dans « *un rap-*

port de forces » où la première craint que le second joue trop en électron libre, et le second ne se soumet guère à la cheffe de groupe. Quant aux autres députés, ils louent généralement les compétences juridiques de Delpérée, pas suspect d'avoir poussé la loi sur la transaction pénale (il a dès l'origine exprimé des réserves), mais beaucoup jugent qu'il n'aurait pas dû cacher avoir été entendu à titre de témoin dans le dossier Chodiev.

Une chose est sûre : mercredi, Francis Delpérée était lâché par tous les partis, même Ecolo, PS et Défi depuis l'opposition. Il devenait hautement difficile pour le CDH de le maintenir à la présidence. Jeudi matin, au terme d'une discussion avec le président Lutgen, Francis Delpérée s'est donc « rendu à l'évidence ». « *La capacité de pouvoir gérer sereinement la commission n'était plus là, nous explique Benoît Lutgen. Mais le procès qu'on lui fait est indigne : alors que Francis a été interrogé par les enquêteurs car il a été un des premiers à dire que le processus législatif posait problème, il est obligé de faire un pas de côté. Bart De Wever, lui, siège à des réunions où il n'est pas habilité, sans que ça pose problème...* » Quoi qu'il en soit, le président devra appeler les siens à serrer les rangs. Car, nous glisse un humaniste, « *on s'est tiré une balle dans le pied ; qu'on arrête ces gamineries !* »

MARTINE DUBUISSON